



Journal du dossier

LINDBERGH FORMATION — 16 rue de Maillé, 91310 Montlhéry · RCS Evry 817 946 114

Document établi le 24/09/2026

9 événements horodatés, 2 définitions · document fictif

Document fictif — exemple de démonstration

Ce document est produit par le site Blue Lemon Agent pour illustrer ce qu'un agent IA remet à ses utilisateurs. Les sociétés, dossiers, montants et personnes qui y figurent sont inventés. Il n'a aucune valeur juridique, comptable ni commerciale.

Document fictif, produit pour la démonstration. Mutuelle, association adhérente, personnes et dates inventées. **Aucune écriture n'est faite dans un système réel.** Ce journal conserve ce qui permet de refaire le calcul : la source, l'heure de dépôt, la version de la règle appliquée et l'auteur de chaque geste.

Ce qui a construit le dossier, dans l'ordre

Horodatage	Événement	Auteur	Version de règle appliquée
04/07/2026 09 h 18	Dépôt du rapport d'activité 2025 de l'association	Middle office	—
04/09/2026 08 h 30	Dépôt de l'extraction du logiciel de gestion des consultations	Middle office	—
04/09/2026 08 h 47	Recomposition de l'indicateur sous la définition A	Agent	Clause 9.2, version 1 du 06/03/2024

Horodatage	Événement	Auteur	Version de règle appliquée
04/09/2026 08 h 49	Recomposition sous la définition B, à titre de comparaison	Agent	Définition du rapport d'activité 2025
04/09/2026 08 h 52	Écart de 18 points constaté, dossier ouvert en calculation_review	Agent	Moteur, version 1.0.0, règle R05
04/09/2026 09 h 05	Historique 2023-2024-2025 rejoué sous les deux définitions	Agent	Les deux versions, tenues séparées
05/09/2026 11 h 22	Relecture de l'analyste des engagements : proposition de retenir la définition A	Analyste des engagements	—
05/09/2026 16 h 40	Avis divergent du référent impact : définition B, au motif qu'elle sert le dialogue avec le financeur public	Référent impact	—
07/09/2026 10 h 04	Projet d'avenant rédigé, dossier joint à l'ordre du jour proposé pour la séance du 24/09	Analyste des engagements	Délégation du 11/12/2025

La divergence des deux avis est conservée avec ses deux motifs et ses deux noms. Elle n'est ni arbitrée par l'agent, ni effacée : deux avis motivés qui divergent valent mieux qu'un avis unique que personne n'a discuté, et la commission tranchera en connaissant les deux. **Le dossier se recalcule seul** le jour où la définition est votée, et l'historique reste lisible sous la règle qui l'a produit.

Définition retenue par l'agent — Aucune — les deux chiffres sont rendus, l'écart est expliqué, l'arbitrage appartient à la commission des engagements

Écritures externes — 0

Portée de ce document : le service exploité par Blue Lemon Agent. Pour un agent déployé chez vous, la localisation applicable est celle de l'architecture décrite au devis et vérifiée avant mise en service ; l'exécution locale n'est annoncée que pour la configuration explicitement décrite et recettée au devis ; l'isolation applicable dépend du mode de déploiement décrit au devis, aucune isolation dédiée n'étant présumée ; les mécanismes de chiffrement en transit et au repos, leurs composants et la gestion des clés sont ceux documentés pour l'architecture retenue ; les rôles et permissions sont configurés et recettés pour les identités et systèmes effectivement raccordés ; les événements journalisés, leur contenu, leur durée de conservation et leurs accès sont définis pour le déploiement retenu.